



Séance du 04/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 328

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160547

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Organisation du village des sciences 2016 au Puits Couriot Parc Musée de la Mine - Partenariat -
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 328

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160547

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Organisation du village des sciences 2016 au Puits Couriot Parc Musée de la Mine - Partenariat - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de ses actions scientifiques et techniques menées à travers son Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) – La Rotonde, l'École des Mines de Saint-Etienne (EMSE) poursuit ses missions de réseau dans le Département, de valorisation des recherches menées et des développements technologiques. Ainsi, La Rotonde coordonne la Fête de la Science au niveau départemental, en sa qualité de tête de réseau et organise une programmation sur l'ensemble du département de la Loire.

À ce titre, elle s'est rapprochée de la ville de Saint-Etienne et la ville de Saint-Chamond pour co-organiser un village des sciences tournant.

Après avoir positionné en 2015 le village des sciences à Saint-Chamond, il sera en 2016 présenté sur la commune de Saint-Etienne sur le site du Puits Couriot Parc Musée de la Mine.

Le village des sciences est un lieu de découverte, d'expérimentation et d'échange pour le grand public. On y retrouvera une programmation culturelle et des espaces stands avec les acteurs locaux de CSTI.

Le village des Sciences aura lieu les 1er et 2 octobre 2016 au Puits Couriot Parc Musée de la Mine à Saint-Etienne.

Par ailleurs, la Rotonde étant signataire d'une convention spécifique d'accompagnement du projet Eco-sciences, piloté par la Ville de Saint-Etienne sur l'espace du parc Couriot, le village des sciences 2016 constitue une préfiguration des actions d'éducation aux sciences et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle telles qu'elles se déploieront à terme, sur ce même site. Le projet parc éco-science étant l'objet d'une convention entre l'État et la Ville de Saint-Etienne dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), le village des sciences bénéficiera à ce titre d'une dotation exceptionnelle pour la mise en œuvre de la programmation du Village des sciences, considéré comme une action de préfiguration de ce projet.

□ **Motivation et Opportunité :**

La présente convention a pour objet de définir le cadre du partenariat entre la ville de Saint-Etienne, la ville de Saint-Chamond et La Rotonde (EMSE). Elle prévoit notamment les apports de chacun des partenaires en termes d'organisation, de définition des contenus et de communication.

□ **Contenu :**

Dans le cadre du Village des sciences accueilli les 1er et 2 octobre au Puits Couriot Parc Musée de la Mine, les partenaires privilégiés de la Ville de Saint-Etienne sont la Rotonde (EMSE) et la Ville de Saint-Chamond.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 15 500 €

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	3 000 €			12 500 € programme d'investissement d'avenir		

dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention de partenariat relative à l'organisation du Village des sciences 2016 au Puits Couriot Parc Musée de la Mine .
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation à signer cette convention dont un exemplaire restera annexé au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	BP 2016 Dépenses : chapitre 011 - divers articles - 15 500 € Recettes : chapitre 74 - article 74 718 - 12 500 €
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE